

Conditions générales

1. Généralité

Les conditions générales de vente suivantes s'appliquent à toutes les offres, livraisons et autres prestations, comme par exemple les travaux de réparation effectués par des tiers. En passant une commande, le partenaire contractuel déclare accepter ces conditions, même si ses propres conditions d'achat sont contraires à ces conditions et si nous ne contestons pas ses conditions. Pour être juridiquement valables, les conditions divergentes et complémentaires doivent être confirmées par écrit par nos soins.

2. Devis

Nos offres sont valables 10 jours. Passé ce délai, nous nous réservons le droit de modifier les prix, les conditions de livraison et de paiement. De petites différences et des modifications techniques par rapport à nos illustrations ou descriptions sont possibles. Chaque catalogue et prospectus perd sa validité lors de la parution d'une nouvelle édition. Vous trouverez également des descriptions détaillées des produits sous <https://www.zahlungssysteme-cassani.ch/>

3. Conditions de paiement, frais de rappel

Le contrat est conclu lorsque nous acceptons l'offre de contrat émise par votre commande par notre confirmation de commande écrite. Cette confirmation de commande contient l'essentiel du contenu de votre commande. Pour les partenaires contractuels ayant leur siège en Suisse, le paiement doit être effectué dans les 10 jours suivant la date de la facture, sans déduction d'escompte. Pour les commandes importantes, l'acheteur doit, sauf accord contraire, verser 1/3 du montant de la facture à titre d'acompte ; le solde est payé dans les 10 jours suivant la livraison. Les systèmes de paiement Cassani sont libres d'exiger un paiement anticipé dans d'autres cas également. Des conditions de paiement différentes peuvent être convenues dans des cas exceptionnels. Après expiration du délai de paiement, une procédure de rappel est engagée. Nous nous réservons le droit de facturer nos dépenses dans la procédure de rappel à raison de 20 CHF par lettre.

4. Livraison, frais d'expédition

La quantité minimale de commande est de 20 francs. Tous nos prix s'entendent hors TVA légale (Suisse) en vigueur au moment de la commande. Nous nous réservons le droit de procéder à une livraison partielle, si cela semble avantageux pour un traitement rapide. Les formes d'envoi spéciales souhaitées par nos clients sont facturées avec un supplément selon l'usage local. Nous facturons un supplément pour livraison express de 20 francs par livraison.

Les appareils de test sont souvent mis à disposition gratuitement. Nous vous prions de nous retourner les appareils de test dans les 30 jours ou de nous en informer, faute de quoi nous nous permettons de facturer la marchandise après ce délai.

Pour les livraisons destinées à l'étranger, nous déclarons la valeur de la marchandise. Les frais de douane sont à la charge du client et ne font pas partie du prix de vente. La marchandise voyage aux risques et périls du destinataire dès son départ de notre domicile. Les dommages dus au transport doivent être signalés immédiatement à l'entreprise de transport et à nous-mêmes, afin de ne pas perdre les droits envers cette dernière.

Les défauts des livraisons, qui ne sont ni des dommages dus au transport ni des défauts dus à des indications de commande erronées, doivent être signalés par écrit aux Systèmes de paiement Cassani dans les trois jours suivant la réception de la marchandise.

5. Délais de livraison

La marchandise qui est en stock (nous ne sommes pas responsables des problèmes de transport) est généralement expédiée dans un délai de 5 jours ouvrables. Ce délai de livraison se rapporte aux livraisons en Suisse et dans les pays proches. Si la marchandise n'est pas en stock au moment de la commande, nous nous efforçons de la livrer le plus rapidement possible. Si le non-respect d'un délai de livraison ou de prestation est dû à un cas de force majeure, à une panne d'électricité, à une grève, à une pandémie, à une guerre, à un conflit social, à d'autres obstacles imprévisibles ou à d'autres circonstances qui ne nous sont pas imputables, le délai sera prolongé en conséquence.

Bei Nichteinhaltung der Lieferfrist aus anderen als den o. g. Gründen ist der Käufer berechtigt, schriftlich eine angemessene Nachfrist mit Ablehnungsandrohung zu setzen und nach deren erfolglosem Ablauf hinsichtlich der in Verzug befindlichen Lieferung oder Leistung vom Vertrag zurückzutreten. Beruht die Unmöglichkeit der Lieferung auf Unvermögen des Herstellers oder unseres Zulieferers, so können sowohl wir als auch der Käufer vom Vertrag zurücktreten, sofern der vereinbarte Liefertermin um mehr als 5 Monate überschritten ist. Schadensersatzansprüche wegen Verzugs oder Unmöglichkeit bzw. Nichterfüllung, auch solche, die bis zum Rücktritt vom Vertrag entstanden sind, sind ausgeschlossen.

6. La garantie

Sur demande écrite du client, nous réparerons ou remplacerons gratuitement, à notre choix, pendant la période de garantie, toutes les pièces dont il est prouvé qu'elles sont défectueuses ou inutilisables en raison d'un mauvais matériau, d'un défaut de construction ou d'une exécution défectueuse. Pour les appareils neufs, la durée de la garantie est de 12, 24 ou 36 mois pour les défauts de matériel et de construction. Les éventuelles interventions de service sont à la charge de l'acheteur. La période de garantie commence à partir de la remise ou de la livraison de la marchandise à notre domicile ou à l'usine de livraison. Pour les pièces remplacées, le délai de garantie est de 3 mois. Sont exclus de la garantie les dommages dus à l'usure et à un entretien insuffisant, à une sollicitation excessive, à des moyens d'exploitation inappropriés, à des influences chimiques ou électrolytiques ainsi qu'à d'autres raisons qui ne nous sont pas imputables.

La garantie est annulée si le client ou des tiers effectuent des modifications ou des réparations sur la marchandise sans notre accord écrit) Pour les appareils très sales, le nettoyage est toujours facturé séparément et ne fait en aucun cas partie du droit à la garantie. Les changements, modifications ou reprogrammations effectués à la demande du client après la première livraison seront également facturés pendant la période de garantie.

D'autres droits tels que la réduction de prix, la résiliation et les droits à des dommages-intérêts (p. ex. suite à une perte de production, une perte d'utilisation, une perte de commandes, un manque à gagner ainsi que d'autres dommages directs ou indirects) sont exclus.

7. Logiciel, Développement

En l'état actuel de la technique, il n'est pas possible de créer un logiciel qui fonctionne sans erreur dans toutes les applications et combinaisons. L'objet du contrat est donc un logiciel qui est en principe utilisable au sens de la description du programme et des exigences du client. Il est expressément interdit de modifier, traduire, faire de l'ingénierie inverse, décompiler ou désassembler le logiciel livré, quel qu'il soit, ou de l'utiliser comme base de son propre logiciel ou de ses propres publications.

Zahlungssysteme Cassani est en droit de procéder à la maintenance du logiciel à sa propre discrétion. Un remplacement ou une mise à jour du logiciel à la demande du client n'a lieu que contre le paiement de frais de service définis..

Pour les raisons susmentionnées, la Zahlungssysteme Cassani n'assume aucune responsabilité en cas de fonctionnement défectueux du logiciel et d'éventuels dommages qui en résulteraient. En particulier, la société Systèmes de paiement Cassani ne garantit pas que le logiciel réponde aux exigences et aux objectifs du client ou qu'il fonctionne avec d'autres programmes et combinaisons de matériels choisis par le client. Les Systèmes de paiement Cassani ne sont pas responsables des dommages indirects ou consécutifs, notamment du manque à gagner. Le client est seul responsable du choix correct et des conséquences de l'application, ainsi que des résultats escomptés.

8. Exclusion de tout autre amas

Dans tous les cas de mauvaise exécution ou d'inexécution et autres violations du contrat qui ne sont pas expressément réglés dans les présentes conditions, l'acheteur n'a pas droit à des dommages et intérêts. Cette exclusion de responsabilité ne s'applique pas en cas de dol ou de négligence grave de notre part ou dans la mesure où elle est contraire à d'autres lois contraignantes..

9. Transfert du risqué

Le risque est transféré à l'acheteur au moment de l'envoi de la marchandise par Zahlungssysteme Cassani.

10. Eigentumsvorbehalt

Jusqu'au paiement intégral, la marchandise reste la propriété de la société Zahlungssysteme Cassani, même si cela n'est pas enregistré. En concluant le contrat, le client nous autorise à procéder, à ses frais, à l'inscription ou à la réservation de la réserve de propriété dans les registres publics, les livres et autres conformément aux lois nationales concernées et à remplir toutes les formalités y afférentes.

11. Lieu de juridiction et droit applicable

Le tribunal compétent est celui du siège de Zahlungssysteme Cassani, à Winterthur. Nous sommes également en droit d'intenter une action en justice au siège du client.

La relation juridique est soumise au droit matériel suisse.